

3^{ème}

DEJA LINK Communication sur le progrès 2018





Sommaire

- 1** Le mot du président 4
- 2** Nos contributions actuelles et nos engagements 2016-2018..... 6
- 3** Nos contributions droits du travail et droits du l’homme 7
- 4** Nos contributions environnement 13
- 5** Nos contributions à la lutte contre la corruption 17
- 6** Annexe 18
- 7** Nos engagements..... 19

Le mot du Président

Depuis sa création, DEJA LINK a toujours eu la volonté de développer une image de sérieux et d'intégrité auprès de ses clients et partenaires.

Tout en priorisant des axes forts dans sa démarche de service : conseil, réactivité, qualité et proximité du client, elle appuie son professionnalisme sur des valeurs de respect des hommes et de l'environnement.

Depuis 1996, DEJA LINK est engagée dans une démarche d'amélioration continue fondée sur les principes de la Norme ISO 9001, engagée dans une démarche environnementale depuis 2006 en se labellisant IMPRIM VERT, en étant certifiée PEFC FSC en 2007 et depuis 2014,

DEJA LINK adhère au Global Compact affirmant ainsi son engagement dans la responsabilité sociétale.

A l'occasion de cette 3^{ème} Communication sur le Progrès, nous réaffirmons notre engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cette démarche, qui est maintenant complètement intégrée au fonctionnement courant de notre société, nous permet d'asseoir notre image d'intégrité, de fiabilité et d'efficacité auprès de nos clients, de gagner leur pleine confiance et de garantir ainsi la pérennité de notre entreprise et le maintien des emplois.

C'est dans cet esprit que je souhaite poursuivre notre action, en fixant des objectifs ambitieux pour développer encore davantage notre Politique Qualité, Sociétale et Environnementale :

- Pérenniser l'entreprise en lui donnant les moyens d'investir régulièrement.
- Etre très attentif à la satisfaction client.

- Etre très attentif au bien-être des collaborateurs dans leur entreprise et en garantissant le meilleur équilibre possible entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle
- Avoir une politique d'amélioration continue en impliquant les collaborateurs, et en veillant à leur développement par des formations ou des échanges de bonnes pratiques.
- Développer une attitude éco-responsable dans le respect de l'environnement, par l'établissement d'un bilan carbone et d'une gestion maîtrisée des risques environnementaux.

En qualité de dirigeant, je m'engage personnellement à garantir l'application de cette Politique QSE, à prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer la disponibilité des ressources à sa mise en œuvre ainsi qu'à l'amélioration continue de son efficacité.

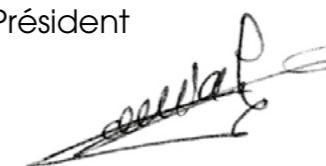
Je demande à l'ensemble de mes collaborateurs de déployer tous leurs efforts pour m'accompagner dans cette action, de travailler tous ensemble dans la même direction afin de réaliser nos objectifs communs.

Ensemble, nous parviendrons à nous adapter aux exigences évolutives du marché tout en restant concurrentiels. Nous réussirons à relever les nouveaux défis écologiques et sociétaux, afin de rester le partenaire privilégié de nos clients, donner entière satisfaction à leurs exigences en leur proposant des solutions fiables, pérennes, innovantes et performantes.

Nous atteindrons ces objectifs grâce à l'adhésion et l'implication permanente de l'ensemble du personnel.

Stains, le 27 juin 2019

Laurent Caviale
Président



Nos contributions actuelles et nos engagements 2016-2018

Nous avons développé notre politique de progrès et de communication autour des 10 principes du pacte Mondial, avec une priorité donnée aux aspects humains et environnementaux

On trouvera ci-après l'état d'avancement de nos actions

- **Droits du travail et droits de l'homme (principes 1 à 6)**
- **Environnement (principe 7 à 9)**
- **Lutte contre la corruption (principe 10)**

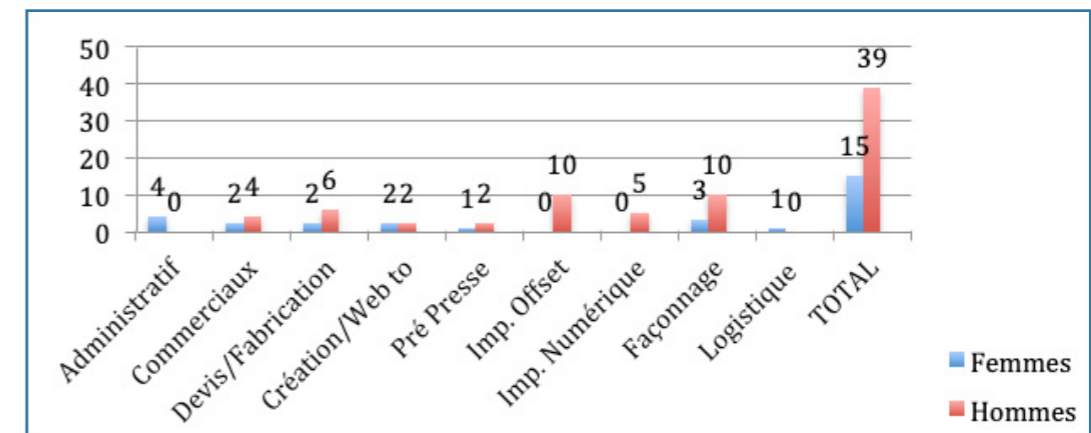
Droits du travail et droits de l'homme

Eliminer toute forme de discrimination et encourager la diversité dans la gestion des Ressources Humaines

- **Mise en place d'un Plan d'Action sur 3 ans relatif au Contrat de génération** portant sur l'égalité professionnelle et lutte contre les discriminations

3^{ème} Bilan réalisé pour 2018 adressé à la DIRECTE (Inspection du Travail)

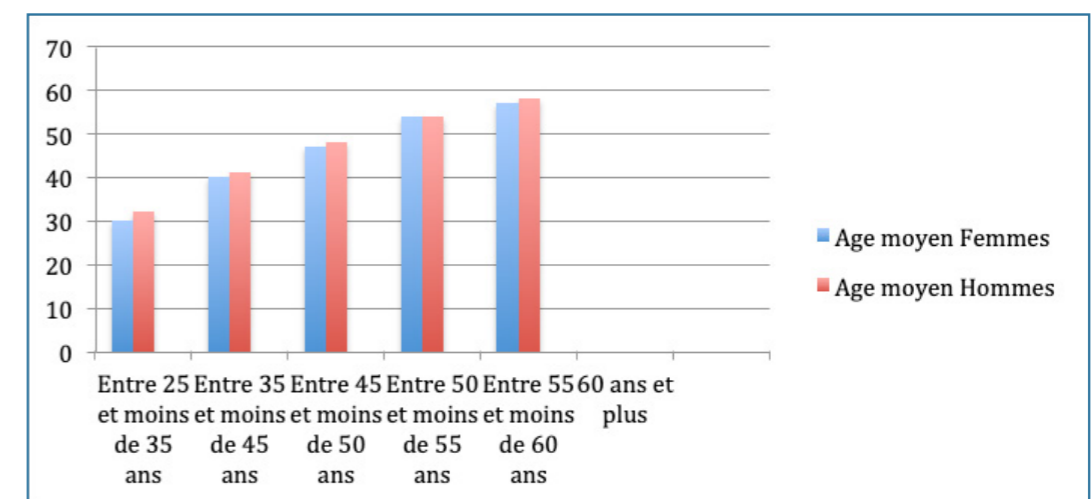
Répartition Homme /Femme par service : Effectif 54 salariés



- **Une représentation équilibrée des âges**

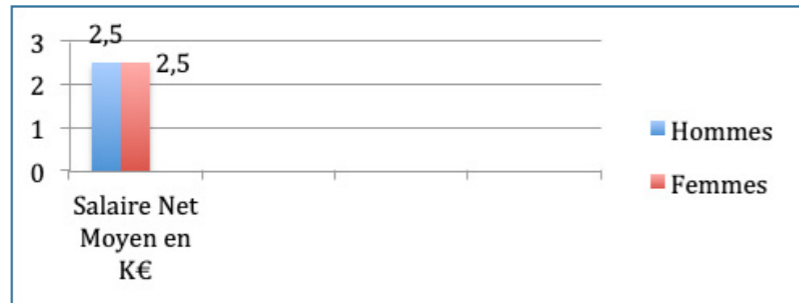
54 collaborateurs permanents, âgés de 29 ans à 60 ans

En 2018 : 54 collaborateurs permanents âgés de 30 à 60 ans



• **Des écarts de rémunérations modérés**

Des salaires homme/femme, identiques à responsabilité égale



Favoriser le bien être des collaborateurs

• **Une attention portée à l'équilibre vie professionnelle/vie privée**

- 1 collaboratrice en télétravail depuis 2015, 5 commerciaux équipés de portables
- 2 collaboratrices en temps partiel depuis 2012
- Des horaires de travail régulés et veillant à préserver l'équilibre de vie

• **Une attention portée au cadre de travail**

- Une grande salle de réunion équipée
- Une cuisine équipée
- Des distributeurs de boisson chaude, froide, friandises
- Bureaux climatisés depuis 2016

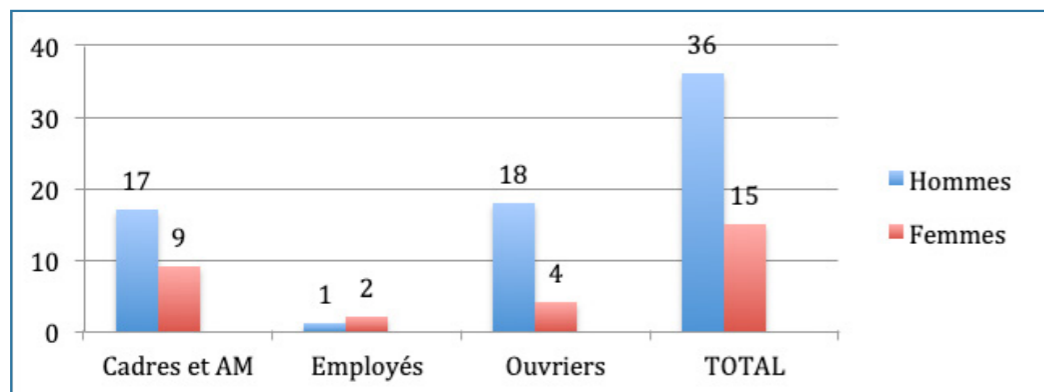
• **Un faible taux de turnover sur un effectif de 54 salariés**

- 39 salariés de plus de 10 ans d'ancienneté.

• **Suivi et échanges réguliers avec les collaborateurs**

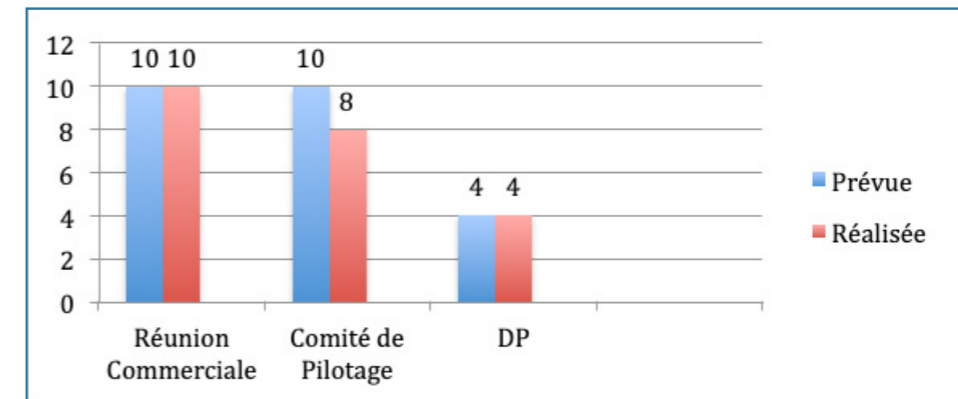
- Entretiens annuels de compétence et de performance pour tous les collaborateurs
- Effectif 54 salariés

95 % des entretiens annuels réalisés soit 54 collaborateurs



• **Des réunions d'équipes mensuelles** (commerciale, comité de pilotage, délégués du personnel) **pour un meilleur pilotage et gestion de projet.**

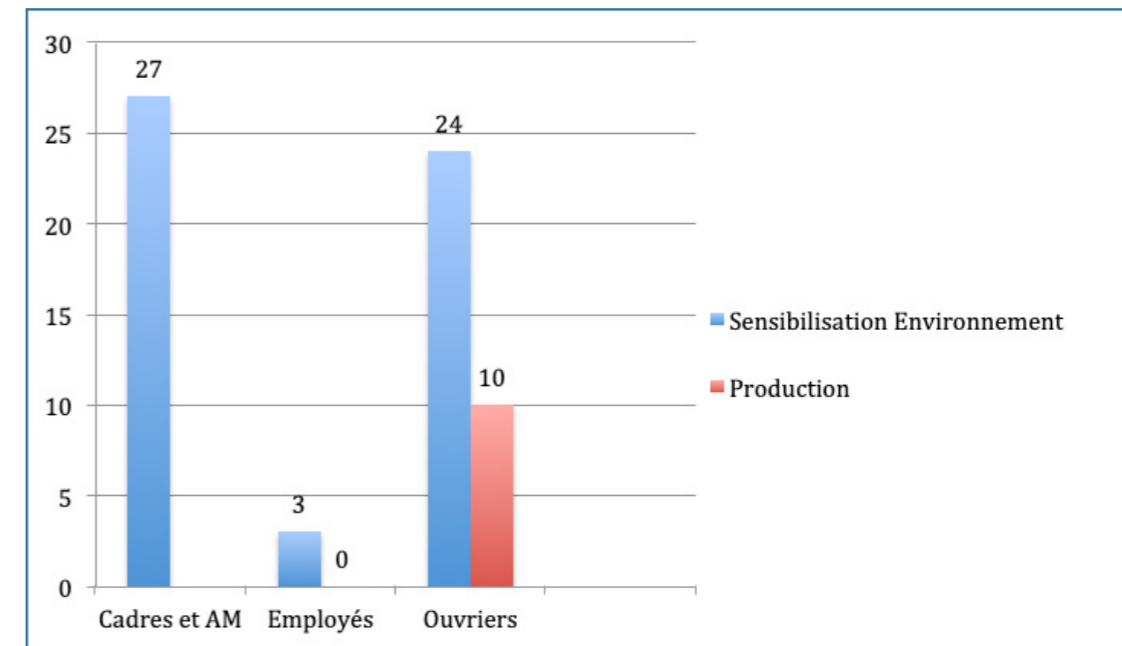
100% des réunions maintenues



• **Des soutiens à la formation des collaborateurs**

Nombre de collaborateurs formés - Effectif 54

Plan de formation : 2018

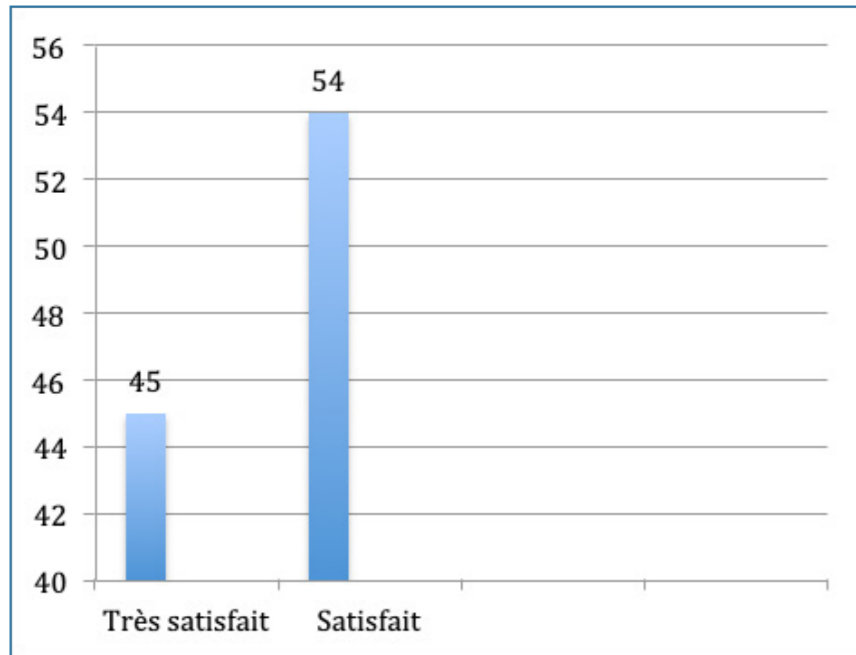


Développer des relations de confiance avec les clients/partenaires

• **Des collaborations conçues et développées dans la durée**

- De nombreux clients et partenaires sur plus d'une année Enquête client

Sur 130 réponses / 300 envois



• **Un engagement de transparence**

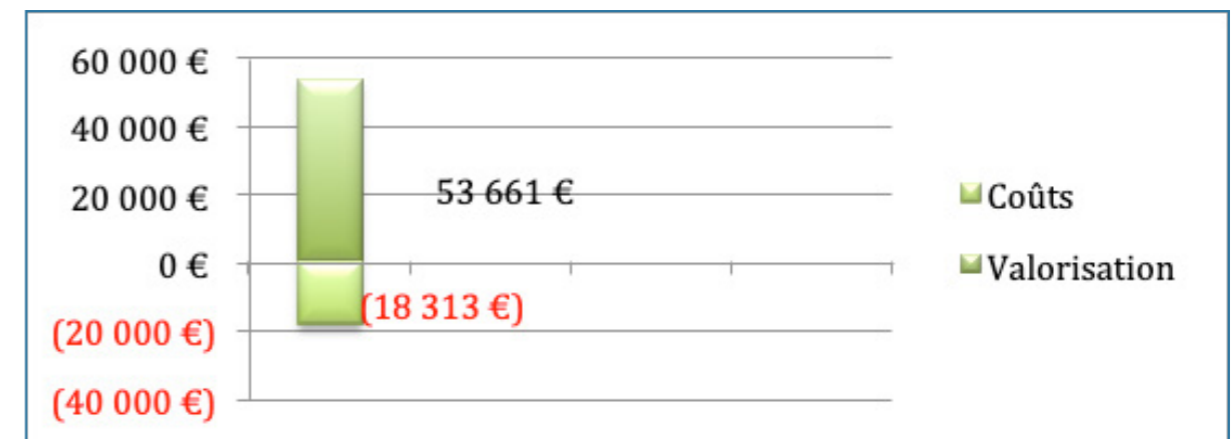
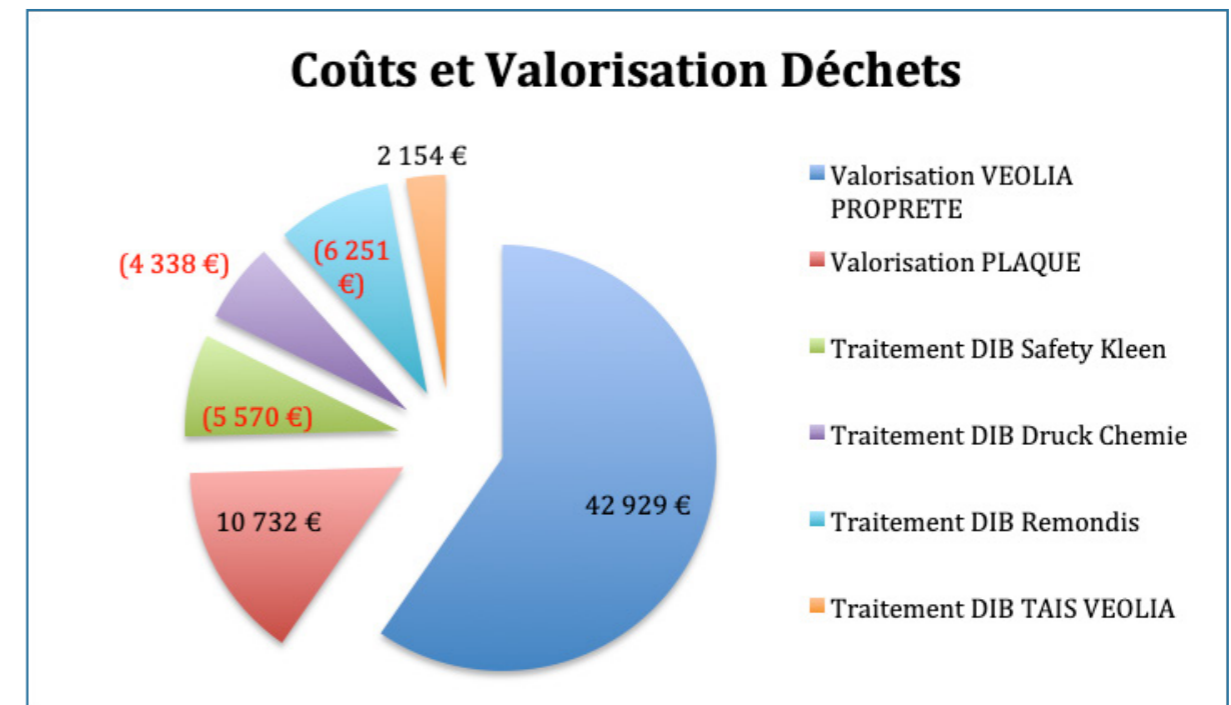
- Une transparence du travail en réseau
- Une transparence financière
- Une transparence des comptes et résultats

Publication des comptes annuels disponibles sur info greffe

• **Promouvoir les achats responsables**

- Promouvoir la gestion durable des forêts par l'achat de papiers certifiés PEFC / FSC
95% des papiers sont certifiés ou recyclables
- Contrat passé avec une entreprise de collecte des déchets spécialisés auprès des PME (VÉOLIA ENVIRONNEMENT)

Valorisation et traitement des déchets



Nos objectifs 2016-2018 et axes de progrès

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2018
Renforcer le bien-être des collaborateurs au travail	Développer les moments de convivialités avec les collaborateurs (déjeuners collaboratifs, repas avant départ vacances, repas de Noël)	3 manifestations /an	100% <ul style="list-style-type: none"> • Barbecue avant départ en vacances • Galette des rois • Repas Noël
	Faire participer les collaborateurs à des événements de l'entreprise	3 manifestations /an	65% <ul style="list-style-type: none"> • Compagnonnage dans le cadre IMPRICLUB • Réunion inter-entreprises IMPRICLUB • Benchmarking
Renforcer les relations de confiance avec les partenaires	Elaborer un guide/charte des droits et devoirs du Partenaire	100% Elaboration et envoi de la charte DD à 80 partenaires	95% de retour
Promouvoir les achats responsables	Maintenir nos certifications PEFC/FSC	100%	100%
	Avoir recours à des ateliers faisant appel à du personnel en situation de handicap	100%	100%

Réduire les impacts de nos activités sur l'environnement

Promouvoir les achats responsables

- **Achats de papiers 100% certifiés, recyclés et provenant de forêts gérées durablement**
 - 100% des Achats réalisés auprès de fournisseurs certifiés
- **Privilégier les emballages cartons plutôt qu'en plastique**
 - Achat d'une Banderoleuse : suppression des élastiques au profit du papier kraft
- **Aider nos clients au travers d'une sélection de produits à s'orienter vers une éco attitude**
- **La mise en place d'une gestion et valorisation de nos déchets**
 - Recyclage du papier
 - Recyclage des emballages
 - Recyclage des bidons vide, aérosol, chiffons souillées, résidus encre....
 - Mise en place de consignes de tri

Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires aux enjeux environnementaux et dérèglement climatique

- **Encourager les éco-gestes**
 - Remplacement progressif des spots par les LED dans tous les bureaux
 - Impression par défaut en noir et blanc/ recto-verso des documents de travail
 - Associer l'ensemble de nos fournisseurs à la Charte de Développement Durable
 - Fournisseurs agréé avec critère environnemental
- **Développer un attitude éco-responsable dans le respect de l'environnement, par l'établissement d'un bilan carbone et d'une gestion maîtrisée des risques environnementaux**
 - Réalisation d'un bilan carbone pour 2020
 - Mise en place d'une Certification ISO 14001 en 2019

INSTRUCTIONS

"GÉRER LES DÉCHETS"

PAPIERS
Les déchets papiers doivent être mis dans les cagettes réparties dans différents endroits de l'atelier. Ces déchets sont à entreposer filmés sur le parking. La collecte est effectuée par PAPREC 2 fois par semaine.

BIDONS VIDES
Les bidons vides, pots d'encre vides métal et plastique ayant contenu des produits chimiques sont souillés et considérés comme des produits dits dangereux. Ils doivent être déposés dans les bacs métalliques distincts, identifiés par type de produits, situés dans l'atelier offset. Ils sont récupérés par DRUCK CHEMIE pour traitement.

CHIFFONS SOUILLÉS
Les chiffons imbibés de produits dits dangereux doivent être déposés dans les fûts de couleur rouge couvercle fermé pour éviter les émanations. Ils sont déposés près des machines offset. Ils sont récupérés et traités par la société MEWA.

AÉROSOLS
Les bombes aérosols sont à déposer dans la poubelle à couvercle jaune située à proximité des presses, récupérées par DRUCK CHEMIE.

EMBALLAGES (cartons, plastiques...)
Tous les déchets d'emballages non souillés (plastique, carton, papier peillulé, bois, métal...) sont à déposer dans le conteneur PAPREC (exceptés le papier, les cartouches d'impression bureautique et les produits dangereux). Ces déchets sont évacués par PAPREC pour être triés et revalorisés.

RÉSIDUS SOLVANT & EAU DE MOUILLAGE
Les résidus sont récupérés dans une cuve de 1000L, traités et éliminés par DRUCK CHEMIE.

RÉSIDUS AQUEUX (retour vernis)
Les retours vernis sont récupérés dans des cuves de 1000L, traités et éliminés par REMONDIS.

FÛT VERNIS VIDE
Les fûts de vernis vides sont entreposés sur palette dans l'atelier et récupérés par DRUCK CHEMIE.

RÉSIDUS ENCRE
Les résidus d'encre sont récupérés pour être traités et éliminés par DRUCK CHEMIE.

PLAQUES CTP ALUMINIUM
Les plaques CTP aluminium sont entreposées sur palette pour être collectées par un prestataire agréé.

REJETS LIQUIDES NUMÉRIQUE
Les rejets liquides service numérique (Imagin Oil) sont récupérés dans un fût de 200 L et récupérés par REMONDIS.

CARTOUCHES ENCRE HP VIDES
Les cartouches d'encre HP sont déposés dans un bac métallique identifié et récupéré par REMONDIS.

PILES USAGÉES
Les piles usagées sont collectées pour être éliminées par un centre agréé.

CARTOUCHE IMPRESSION
Les cartouches d'impression imprimantes sont à déposer dans les boîtes OFFICE DEPOT qui se trouvent à l'étage sur la mezzanine.

DÉCHETS MÉNAGERS & ASSIMILÉS
Tous les autres déchets dits «assimilés», non cités précédemment, sont à entreposer dans les bennes grises pour être collectés par la collectivité. Collecte tous les Lundis, Mercredis et Vendredis.
En cas de non ramassage, contacter ALLOAGLO 0800 074 904 pour intervention.

Nos objectifs 2016-2018 et axes de progrès

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2018
Réduire les consommations (gâche)	Ne prendre que la quantité réservée à la production	100% Formation des salariés	100% Sensibilisation des salariés concernés (acheteur, fabricant, magasinier, conducteurs machines)
	Par l'évolution de l'impression numérique	Remplacement de la presse numérique HP dernière génération	100% Mise en place d'une HP 7900 en mai 2016 100% Mise en place d'une HP 12000 en fin 2018
	Par la mise en place de techniques de calage et mise en couleur rapide	Certification PSO	100% Janvier 2018
Promouvoir les investissements responsables	Remplacement d'une presse offset par une presse low energy UV (séchage instantané permettant la non utilisation de vernis acrylique, moins énergivore en terme de consommation électrique)	Installation en mars 2016	100% en 2016
		Baisse de consommation d'énergie	Baisse de consommation énergétique -10% sur la nouvelle presse LEUV
Généraliser les éco-gestes	Mise en place de consignes de tri sélectif	Sensibilisation de l'ensemble du personnel, mise en place de fiche de consignes de tri	100% Renouvellement IMPRIM VERT en mars

Lutte contre la corruption

DEJA LINK a mis en place depuis plusieurs années une politique commerciale qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe commerciale.

Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption

- Tout dossier ouvert chez DEJA LINK fait suite à un devis fait au client et à un bon pour accord de commande notifié par le client.
- Aucun travail n'est lancé sans l'attribution d'un numéro de commande.
- Toute commande faite au nom d'un fournisseur de matières premières ou d'un sous traitants fait l'objet d'une demande de prix en amont et d'un bon de commande pour rapprochement avec la comptabilité.

Nos objectifs 2016-2018 et axes de progrès

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2018
Renforcer les relations de confiance avec les partenaires	Elaborer un guide/charte des droits et devoirs du Partenaire	100% Elaboration et envoi de la Charte à 80 de nos partenaires	95% de retour

Rappel des 10 principes Pacte Mondial



→ Droits de l'homme

- **Principe 1 :**
Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ;
- **Principe 2 :**
Veiller à ce qu'ils ne soient pas complices de violations des droits de l'homme ;

→ Droits du travail

- **Principe 3 :**
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- **Principe 4 :**
L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- **Principe 5 :**
L'abolition effective du travail des enfants ;
- **Principe 6 :**
L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

→ Environnement

- **Principe 7 :**
Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis environnementaux ;
- **Principe 8 :**
Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- **Principe 9 :**
Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;

→ Lutte contre la corruption

- **Principe 10 :**
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.

Nos engagements

L'engagement qualité et le respect environnemental sont deux préoccupations majeures que DEJA LINK vise à appliquer au quotidien.

Qualité

DEJA LINK met tout en oeuvre pour s'assurer d'une avance permanente en terme de qualité grâce à une expérience acquise depuis 1996



Plus qu'un label, Imprim'Lux est une marque d'expertise, de créativité et d'excellence



Norme ISO 12647-2
Harmonisation de la reproductibilité des couleurs

Environnement

DEJA LINK respecte les normes qui protègent l'environnement.

Tous les supports utilisés pour la fabrication de vos documents respectent les principes du développement durable. Notre imprimerie est certifiée pour sa chaîne de contrôle FSC®, PEFC et labellisée IMPRIM'VERT.



La marque de la gestion forestière responsable



Promouvoir la gestion durable de la forêt
pefc-france.org

Sociétal

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.





ZA de la Cerisaie
19-27, rue des Huleux
93240 Stains

Tél. : 01 75 62 04 75

Fax : 01 49 51 36 45

info@dejalink.fr

www.dejalink.fr